

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS NATIONALES
DE LA CROIX-ROUGE, DU CROISSANT-ROUGE
ET DU LION ET SOLEIL ROUGES

ÉGYPTE

*ACTIVITÉ
DU CROISSANT-ROUGE ÉGYPTIEN,
DEPUIS SA FONDATION
JUSQU'À CE JOUR¹*

Ce bref résumé analyse l'activité du Croissant-Rouge égyptien (CRE) de 1912, date de sa fondation, à 1948.

Lorsqu'éclata la guerre balkanique (1912), la Société, présidée par S.A.R. le prince Mohamed Ali Tewfik, ouvrit une souscription publique qui permit de recueillir la somme de cent mille livres égyptiennes, sans compter les donations en nature. Stimulée par cet appui financier, la Société envoya en Turquie sept missions médicales composées de 56 médecins et de nombreux infirmiers et assistants. A cela s'ajouta l'envoi de vivres, d'effets d'habillement, de couvertures, etc., pour une somme de plus de 70.000 L.E. Ces missions médicales étaient réparties entre Istamboul, Scutari et Janina ; leurs travaux méritent d'être signalés. Elles ont soigné plus de 10.338 blessés qui se trouvaient dans les hôpitaux du Croissant-Rouge, indépendamment de 931 cas d'interventions chirurgicales ; en outre, elles ont porté secours à des milliers de malheureux à Andrinople, Smyrne, Rodosto et Sinope en leur fournissant des vivres, des vêtements et des sommes d'argent.

Puis la première guerre mondiale éclata. La Société, pour suivant son œuvre humanitaire, se trouva dans l'obligation de faire face à des problèmes multiples et très urgents. Elle souscrivit une somme de 1000 L.E. en faveur de la Croix-Rouge

¹ Extrait du rapport présenté à la XVII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge.

britannique et prit à sa charge les frais d'entretien d'un train-hôpital ; de plus, elle créa un hôpital assez spacieux pour contenir un grand nombre de blessés.

En 1916, S.A.R. le prince Ahmed Fouad, qui succéda plus tard à son frère, le sultan Hussein, au trône d'Égypte, daigna accepter la charge de la présidence de la Société. Grâce à sa sage administration et à sa clairvoyance, le Croissant-Rouge égyptien connut un temps d'activité féconde.

En 1937, la Société du Croissant-Rouge égyptien acheva la construction d'un hôpital contenant 150 lits pour les victimes des accidents survenant dans les quartiers du Caire.

La Société créa, en outre, une école d'infirmières volontaires qui a instruit jusqu'ici plus de 1000 jeunes filles.

Activités médico-sociales. — Lors de l'épidémie de malaria qui sévit il y a trois ans dans certaines régions de la Haute-Égypte, la Société dépêcha sur les lieux des missions médicales pour combattre l'épidémie et secourir les malades. Des secours en nature et en vêtements furent également fournis. Grâce à cette action faite en liaison avec les Autorités gouvernementales, l'épidémie put être enrayée. Des mesures analogues furent prises contre l'épidémie de fièvre récurrente qui sévit en 1946.

Dès l'apparition du choléra qui s'abattit sur l'Égypte, au mois de septembre 1947, le Croissant-Rouge égyptien, d'accord avec le ministère de l'Hygiène publique et l'Inspectorat sanitaire du Caire, organisa un centre de vaccination à la policlinique de l'Hôpital Sednaoui ; le Comité des dames du Croissant-Rouge égyptien en créa et en équipa plusieurs autres dans les différents quartiers de la ville.

Pendant toute la durée de l'épidémie, la Société resta en contact étroit avec le ministère de l'Hygiène publique et l'Inspectorat sanitaire du Caire. C'est ainsi que les Autorités lui confièrent des tâches importantes : la délivrance des certificats officiels de vaccination, le contrôle des certificats de vaccination délivrés aux personnes qui devaient se déplacer durant l'épidémie, ainsi que le contrôle des passeports et de la vaccination de ceux qui désiraient quitter l'Égypte ; 52.220 personnes subirent ce contrôle à la policlinique de l'Hôpital Sednaoui et 198.548 per-

ÉGYPTE

sonnes furent vaccinées dans les divers centres du CRE au Caire.

L'activité du Croissant-Rouge égyptien s'étendit également aux districts de la Haute-Egypte et de la Basse-Egypte : 305.922 personnes furent vaccinées par les missions du Comité des dames du Croissant-Rouge, missions qui distribuèrent, en même temps, de grandes quantités de vivres, de vêtements, de savon, ainsi que des secours en espèces. Au surplus, le Comité des dames déploya tous ses efforts pour instruire le peuple sur les symptômes de la maladie, les causes de sa propagation et les mesures d'hygiène préventives qui permettent d'éviter la contagion.

Au secours de l'enfance abandonnée. — Dans le domaine social, la Société s'occupe notamment de l'enfance abandonnée. Dernièrement encore fut inaugurée une crèche, placée sous la direction de volontaires appartenant au Comité des dames du Croissant-Rouge égyptien. Tous les moyens sont employés pour éduquer ces petits abandonnés et le résultat obtenu jusqu'ici est particulièrement réconfortant.

Aide aux prisonniers de guerre. — En 1941, le Croissant-Rouge égyptien s'est associé à cette œuvre humanitaire en prenant sous son patronage et sa surveillance l'envoi de colis postaux destinés aux prisonniers de guerre en Allemagne et en Italie. Ces envois s'effectuaient au rythme de 5000 colis par semaine. (Ces colis provenaient d'institutions charitables française, polonaise, yougoslave, belge et hellénique).

Des colis de vivres furent envoyés aux prisonniers musulmans des camps de concentration en Allemagne et en Egypte, ainsi qu'aux militaires alliés blessés, en traitement dans les différents hôpitaux d'Egypte.

Aide à la Pologne et à la Finlande. — Répondant à un appel pressant du Comité international de la Croix-Rouge aux Sociétés nationales, pour venir en aide à ces deux pays ravagés par la guerre, le Croissant-Rouge égyptien leur envoya, en 1940, des colis de médicaments par l'entremise de la Hongrie.

Aide aux Musulmans de la Bosnie et de l'Herzégovine. — En 1946, une somme de 25.000 L.E., don offert par le Gouvernement

égyptien et le Croissant-Rouge, a été utilisée pour acheter du coton brut lequel a été expédié en Yougoslavie afin d'y être transformé en tissus. Ces tissus furent ensuite distribués à la population musulmane de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Croissant-Rouge de la Jeunesse. — Cette section compte actuellement environ 3500 membres recrutés parmi les élèves des écoles du Caire.

GRÈCE

ACTIVITÉ DE LA CROIX-ROUGE HELLÉNIQUE

Le Bulletin de la Croix-Rouge hellénique, dans sa livraison d'avril-juin 1948 (nos. 15-17), publie un intéressant article intitulé la « Thérapeutique par le travail en Grèce ». Nous en détachons, en traduction, les indications ci-après :

« *Egothérapie* ». — Nouveau système, nouvel effort. Cette thérapeutique, connue à l'étranger depuis bientôt trente ans, est nouvelle pour la Grèce. C'est la Croix-Rouge hellénique qui, depuis plusieurs années déjà, l'a appliquée aux malades, atteints de maladies chroniques, hospitalisés dans certains hôpitaux du pays. Une section spéciale de la Croix-Rouge a été organisée à cet effet et un Comité pour l'« Occupation des malades » a été fondé.

Comme on le sait, la guerre a laissé derrière elle, en Grèce, des milliers de mutilés condamnés à l'impotence et le nombre des tuberculeux ne cesse de s'accroître ; cet état de fait pose ainsi à la Croix-Rouge hellénique de multiples problèmes sociaux qu'elle s'efforce de résoudre.

Lorsque l'« égothérapie » fut appliquée pour la première fois en Grèce, les malades et les médecins manifestèrent leur scepticisme quant à l'efficacité de ce moyen. Mais la Croix-Rouge hellénique se mit tout de même à l'œuvre et appliqua ce système tel que l'avaient conçu ses promoteurs.

GRÈCE

Mais qu'est ce que l'« égothérapie » ? C'est détourner l'attention du malade de sa maladie en occupant son esprit et ses mains.

Cette thérapie rend le long séjour à l'hôpital moins ennuyeux, car elle relève le moral du malade ; de plus, elle facilite le travail du médecin. En effet, pendant son séjour à l'hôpital, le malade travaille sous surveillance médicale ; on lui donne aussi des notions utiles qui l'aideront à exercer un métier afin qu'il puisse gagner sa vie au sortir de l'hôpital, vu qu'il ne sera probablement plus à même de reprendre la profession qu'il exerçait auparavant ; on s'efforce enfin de le ramener à la vie normale en lui redonnant de l'intérêt pour la vie et le monde extérieur.

Ce sont là des facteurs psychologiques d'une grande importance puisqu'ils permettent au malade de reprendre confiance en lui-même ; il sait qu'il pourra subvenir à ses besoins par son travail, même s'il est astreint à faire un long séjour à l'hôpital ; il perd ainsi le sentiment de son infériorité et celui d'être un déshérité et un poids mort pour la Société.

La Croix-Rouge hellénique avance pas à pas dans cette voie et adapte l'« égothérapie » aux conditions générales et aux possibilités du pays.

C'est à l'hôpital d'Asklipion de Voula que les premiers essais ont été faits voici quelques années déjà, et où surtout de bons résultats ont été obtenus. On a introduit plus tard le système dans les sanatoriums de Sismanoglion et de Sotiria ainsi que dans les préventoriums qui se trouvent près d'Athènes, comme le Sikiaridion, le Pentélique et d'autres, puis enfin dans l'Asile d'aliénés de l'Etat.

Dans tous ces établissements, l'« égothérapie » est appliquée sous la surveillance du Comité de la Croix-Rouge hellénique pour l'« Occupation des malades ». Les divers moyens employés sont : le travail manuel (reliure, menuiserie, vannerie, etc.) ; l'éducation des malades par des leçons de culture générale et de langues ; la récréation et le divertissement par des leçons de musique, de dessin, par des conférences, des concerts et des spectacles, par la lecture de livres et de revues grecques et étrangères.

Pour l'exécution de ces travaux, la Croix-Rouge hellénique a fait appel à l'aide bénévole de jeunes filles, lesquelles, chacune selon ses aptitudes, travaillent dans les différents établissements avec un zèle et un dévouement remarquables ; le matériel est fourni par la Croix-Rouge hellénique.

Il faut également mentionner ici l'aide précieuse qu'a fournie dans ce domaine, l'Organisation Mondiale de la Santé et la part importante qui lui revient dans le succès de l'entreprise.

L'exposition qui eut lieu à Athènes le 6 juin dernier, a permis de se faire une idée de la diversité des travaux exécutés par les malades : pullovers, bas, lingerie, sacs, jouets, corbeilles, postes de radio, etc.

Une lueur d'espoir éclaire maintenant l'avenir de ces malades. La Croix-Rouge hellénique a fait le premier pas ; son œuvre doit être poursuivie et complétée.

Le Bulletin de la Croix-Rouge hellénique publie également le rapport du Comité pour l'« Occupation des malades » sur son activité de janvier à mars 1948. Il fournit des renseignements détaillés sur ce qui s'est fait dans chacun des hôpitaux où l'« égothérapie » a été employée et sur les résultats obtenus par eux. (Sanatorium Sotiria ; Asklipion Voulas ; Sismanoglion ; Asile d'aliénés de l'Etat ; Hôpitaux militaires nos 401 et 405 ; Hôpital des mutilés de guerre ; Maison de convalescence d'Ekali et de Pentélique ; Sanatorium d'Asvestochori près de Salonique).

JAPON

ACTIVITÉ DE LA CROIX-ROUGE JAPONAISE¹ 1938-1948

Pendant la guerre, la Croix-Rouge japonaise a rempli son rôle d'auxiliaire des Services de santé de l'armée tout en se consacrant aux secours en cas de calamités naturelles. Après la

¹ Extrait du rapport résumé présenté à la XVII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge.

guerre et la renonciation du Japon d'y recourir à nouveau, la Croix-Rouge japonaise revisa, le 10 décembre 1946, ses statuts pour qu'elle n'assume désormais que des œuvres de paix.

Organisation. — La Croix-Rouge japonaise, fondée en 1877, est dirigée par un Conseil ou Comité central de 45 membres, dont 30 sont élus et 15 nommés par le président de la Société, qui lui-même est désigné par l'Assemblée générale. Son personnel comprend, au siège central, 53 membres bénévoles et 154 rétribués. Dans chacune des 46 préfectures du Japon se trouve un Comité régional ; chaque ville et village a une section ou une sous-section.

Les membres de la Société, au nombre de 10.177.500 en 1946, se rangent en trois groupes : les membres réguliers dont la cotisation est de 30 yen, les membres bienfaiteurs et les membres honoraires classés selon l'importance des services rendus à la Société.

Le budget est alimenté par les cotisations et par des contributions volontaires. La situation financière, assez critique à la fin de la guerre, se rétablit graduellement. L'appel de fonds de 1947 permit d'obtenir le 70% des 300.000 yen proposés comme objectif.

Activité pendant la guerre. — La Croix-Rouge japonaise s'occupa presque exclusivement des soldats blessés et malades. Dès 1937, elle compléta le personnel des hôpitaux militaires et mit ses propres hôpitaux à la disposition de l'armée et de la marine. En 1941, ses actions de secours s'étendirent. Elle constitua un organe central et des détachements régionaux chargés de la distribution des secours. Pendant le conflit, les 1132 équipes de secours formées, groupèrent 27.090 personnes parmi lesquelles 843 perdirent la vie et 3341 furent gravement blessées. Quant aux pertes matérielles, 40 immeubles de la Croix-Rouge furent totalement détruits et 6 partiellement incendiés ; longue et difficile en est l'actuelle reconstruction.

En 1942, fut organisé un comité de secours pour les prisonniers de guerre ; il procéda à plus de 350.000 enquêtes ou transmissions de messages Croix-Rouge.

Situation actuelle. — Appliqués dès janvier 1947, les nouveaux statuts introduisirent d'importantes réformes : la Société n'est plus désormais l'auxiliaire du Service de santé de l'armée ; son patronage a été accepté par S. M. l'Impératrice, et la présidence honoraire par un prince de la Famille impériale.

Les règlements des Comités national et régionaux ont été révisés sur une base démocratique.

Secours. — La loi du 20 octobre 1947 sur les secours en cas de calamités naturelles a confié à la Croix-Rouge japonaise la responsabilité des soins médicaux et de l'assistance maternelle aux sinistrés, ainsi que la coordination des activités de secours des œuvres non gouvernementales. Des services volontaires de la Croix-Rouge sont actuellement constitués pour l'aider à remplir sa mission, malgré les difficultés considérables de se procurer le matériel varié qui lui est indispensable.

Hygiène. — Les Services d'hygiène, très réduits pendant la guerre, sont en pleine réorganisation. Les hôpitaux existants travaillent en étroite coopération avec les services de la Santé publique.

Infirmières. — Les cours de formation accélérée, institués pendant la guerre, ont été supprimés et les études des infirmières rétablies à la durée normale de trois années.

En 1946, le Haut Commandement des forces alliées fonda, avec la collaboration de l'Ecole centrale des infirmières de la Croix-Rouge et du Collège des infirmières de Saint Luke, une école modèle d'infirmières, afin d'introduire au Japon, avec l'aide de techniciens américains, les normes internationales de formation des infirmières. Pour la première fois, une infirmière qualifiée a été nommée au siège central afin de « superviser » les 31 écoles d'infirmières de la Croix-Rouge japonaise. Nombreux sont les progrès déjà enregistrés en ce qui concerne l'élévation du niveau professionnel des infirmières.

Particulièrement appréciable fut l'aide fournie par les services de la Santé publique et par la Croix-Rouge américaine ; si l'on déplore la diminution du nombre des candidates infir-

JAPON

nières, due aux conditions d'existence difficiles, leur formation est meilleure.

Croix-Rouge de la Jeunesse. — Après la guerre, la Croix-Rouge de la Jeunesse japonaise a été immédiatement réorganisée et introduite dans les écoles. Son programme reprend les bases qui existaient en 1938 et y ajoute les conceptions actuelles selon lesquelles la Croix-Rouge doit rendre l'enseignement plus vivant et participer à la vie quotidienne de l'enfant tant dans son foyer que dans la communauté. Cette réorganisation a pu être menée à bien, grâce au précieux concours des experts américains de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

Relations avec la famille impériale, le Gouvernement et la Nation. — Rappelons d'abord le patronage de S. M. l'Impératrice. En 1945, le prince Takamatsu succéda à feu le prince Kan-in comme président honoraire.

Quant aux relations entre la Société et le Gouvernement, elles sont libres et cordiales, exclusives de toute dépendance à l'égard de l'administration gouvernementale.

PORTUGAL

NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CROIX-ROUGE PORTUGAISE

Par lettre datée du 27 octobre, la Croix-Rouge portugaise a informé le Comité international que le président du Gouvernement portugais, sur la proposition du ministre de la Guerre, a appelé aux hautes fonctions de président de la Croix-Rouge portugaise le général D. Fernando Pereira Coutinho, en remplacement du vice-amiral Guilherme Ivens Ferraz, démissionnaire pour raison de santé.

Le Comité international a adressé, par télégramme, ses vives félicitations au nouveau président.
